

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 SEPTEMBRE 2025

Présents : Hervé Baro, Gérard Ferrand, Sylvie Séguy, Michel Séguy,
Hartmut Schulze, William Anstett.
Excusés : Philippe Cachia

I – Aides aux sinistrés des incendies

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'aider les sinistrés de l'incendie des Corbières en faisant un don à l'association Aude Solidarité pour un montant de 300€.

Vote : Accord à l'unanimité

II. Proposition d'alléger la facturation de l'eau pour compenser les difficultés d'adduction du mois de juillet soit 1/2^{ème} de la facture annuelle de la distribution de l'eau pour les maisons

Suite aux problèmes d'alimentation en eau au mois de juillet, Monsieur le Maire propose d'alléger la facturation de l'eau pour compenser les difficultés d'adduction du mois de juillet soit 1/2^{ème} de la facture annuelle de la distribution de l'eau pour les maisons.

Vote : Accord à l'unanimité

III – Seuil de Termes

Le dossier de demande de reconnaissance de l'ancienneté du seuil (le barrage) a été déposé à la DDTM. La commune est en attente de l'arrêté qui reconnaitra officiellement l'existence du seuil et permettra la poursuite de la procédure et qui devrait être pris prochainement .

Ensuite, une demande d'autorisation de prélèvement groupé devra être faite par les usagers du béal . Pour ce faire, il est demandé à la commune de créer une Association Syndicale Libre qui réunira la commune et les propriétaires de jardins pouvant bénéficier du **Béal**.

Vote : Accord à l'unanimité

IV – Questionnaire sur les véhicules terrestres motorisés du PNR vu en séance

Pas de délibération nécessaire.

V. Informations sur les projets en cours

– Visite le 4 septembre de l'inspecteur de l'ICOMOS (UNESCO) pour le site de Termes dans le cadre du dossier d'inscription au patrimoine UNESCO.

– Projet de rénovation de l'accueil du château

Les propositions sont en cours d'étude, discussion avec l'architecte, les agents du château et la commune, avec comme objectifs l'amélioration thermique pour de bonnes conditions de travail, et l'ouverture du site sur une période plus grande (chaleurs et fermeture l'été).

VII – Obligation légales de débroussaillage

Une réunion publique est toujours prévue, mais pas encore programmée, discussions en cours avec les services de l'Etat.

VIII- Fréquentation du château

En forte baisse au mois d'août, comptant moins de 4000 visiteurs en 2025, ce qui est un record bas.

IX – Questions diverses

- Le contrat de concession de terrain avec William JESEQUEL arrive à terme le 31/12/25. Une visite sera organisée sur le terrain pour voir les aménagements effectués.
- Joel BERNARD peut être sollicité pour un rappel auprès de Christian YONNET pour les espaces censés être pâturés depuis plusieurs années.
- Contact d'un bucheron pour l'achat d'une coupe ONF à Serres-Lairière. A valider au prochain conseil Municipal.